



Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)



Identification

- Nom de l'organisation :

Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)

- Adresse : 8 Rue de Penthièvre, 75008 Paris

- Téléphone : 01 40 65 12 34

- Email : web@datar.gouv.fr

- Site Web : <http://www.datar.gouv.fr/>

- Présentation :

La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) est un service du Premier ministre. Elle prépare, impulse et coordonne les politiques d'aménagement du territoire menées par l'État.

A ce titre, elle assure la préparation des Comités interministériels d'aménagement et de développement des territoires (CIADT). Dans une perspective de développement durable, l'action de la DATAR est guidée par un double objectif :

- renforcer l'attractivité des territoires,

- assurer leur cohésion et leur équilibre dans une Europe élargie et dans un cadre partenarial avec les collectivités territoriales et les autres acteurs du développement local.

Contribution

- Participation aux instances : Le réseau